

Interpellation : La liste officielle des logements inoccupés sur le territoire liégeois

Madame l'échevin,

Mon interpellation de ce jour intervient dans le contexte de la nouvelle procédure mise en place en partenariat avec les gestionnaires de réseau de distribution pour taxer les bâtiments inoccupés.

Nous le savons, l'inoccupation de bâtiments a des conséquences néfastes pour notre ville. Elle génère plusieurs problèmes qui ont une incidence directe sur l'attractivité économique et touristique, sur les prix de l'immobilier ainsi que sur le sentiment d'insécurité.

Je voudrais ici faire le point plus précisément sur les logements actuellement vides. Au début de cette année, vous avez annoncé qu'il existait une liste officieuse de logements apparemment inoccupés et que vous souhaitiez la faire évoluer afin qu'elle devienne « la liste officielle des logements présumés inoccupés à Liège ». Du côté des Engagés, nous nous réjouissons évidemment de pouvoir disposer de données claires, en parfaite adéquation avec la réalité de terrain, qui permettront à terme de revaloriser certains quartiers et certaines rues de Liège via la location et la vente de ces logements.

Madame l'échevin, vous l'avez dit : la constitution de cette liste n'est pas simple et elle est établie progressivement.

- Pourriez-vous faire le point sur la situation actuelle ? Combien de logements figurent aujourd'hui sur cette liste notamment grâce aux données communiquées par les gestionnaires de réseau de distribution ?
- Une phase test a été lancée sur 15 logements référencés sur cette liste. Est-ce que cette phase de test est maintenant étendue à davantage de logements ?
- Est-ce que certaines procédures ont déjà pu être lancées comme des procédures à l'amiable, des projets d'accompagnement des propriétaires concernés ou des procédures de prise en gestion de logements voire des actions en cessation ?
- Quand pensez-vous que la création de cette liste pourrait produire ses premiers effets positifs en remettant par exemple un bien sur le circuit locatif ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Sarah Pierre